Document généré le 24 avr. 2024 20:32

Québec français

Comment ça se passe dans ta tête?

Nicole Van Grunderbeeck

Numéro 85, printemps 1992

Pédagogies nouvelles

URI : https://id.erudit.org/iderudit/45005ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)
1923-5119 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Van Grunderbeeck, N. (1992). Comment ça se passe dans ta tête? *Québec français*, (85), 50–53.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1992

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Comment ça se passe dans ta tête ?

Comment ça se passe dans ta tête ?

ANTOINE DE LA GARANDERIE A AMORCÉ SA RÉFLEXION À PARTIR DU CONSTAT QUE CERTAINS INDIVIDUS RÉUSSISSENT À APPRENDRE DIFFÉRENTES CHOSES, ALORS QUE D'AUTRES Y ÉCHOUENT ; DE PLUS UNE MÊME PERSONNE PEUT APPRENDRE SANS PROBLÈME UNE FOULE DE NOTIONS ET ÉPROUVER DES DIFFICULTÉS ÉNORMES, VOIRE UNE IMPOSSIBILITÉ, À EN APPRENDRE D'AUTRES. COMMENT CELA S'EXPLIQUE-T-IL ?

NICOLE VAN GRUNDERBEECK

Que se passe-t-il dans la tête d'une personne quand elle réussit à apprendre et que se passe-t-il quand elle n'y arrive pas ? Antoine de la Garanderie est persuadé que la réussite ou l'échec d'un apprentissage réside dans les structures mentales utilisées par l'apprenant. Certaines structures sont efficaces, d'autres ne le sont pas.

Afin de pouvoir dégager ces structures, ce philosophe pédagogue a interrogé de très nombreux jeunes et adultes sur ce qu'ils mettent en oeuvre mentalement dans des situations de tâches à résoudre. Quels sont les gestes mentaux qu'ils posent pour réussir ? Traitant les réponses recueillies, il a découvert que chacun a sa façon d'apprendre qui varie d'un individu à l'autre.

Prenons un exemple très simple. Comment retenez-vous un numéro de téléphone ? Est-ce que vous préférez qu'on vous le dise plusieurs fois ? Ou, préférez-vous l'écrire, le voir puis le répéter ? Quand on vous dit un numéro, voyez-vous les chiffres s'inscrire dans votre tête sur un tableau mental ? Quand vous devez vous remémorer un numéro, entendez-vous votre voix ou la voix de la personne qui vous l'a communiqué ? Ou, plutôt, visualisez-vous votre carnet d'adresses ouvert à la bonne page, repérez-vous le numéro de votre correspondant et le lisez-vous ?

Gestes mentaux et projet d'évocation

Pour apprendre, il convient de poser trois gestes mentaux fondamentaux. Le premier est le geste *d'attention* par lequel le message est accueilli par l'apprenant, c'est-à-dire que ce dernier se livre à l'évocation de ce qui est donné en perception. Ainsi, si je veux apprendre le numéro de téléphone de quelqu'un, je vais le percevoir visuellement (s'il est écrit) ou auditivement (si une personne me le donne verbalement) et je vais essayer ensuite de l'évoquer (en me fermant les yeux ou lorsque la personne s'est tue, je tente de le revoir dans ma tête ou je tente de me le redire).

Le deuxième est le geste de *réflexion* par lequel le message est assimilé et devient opérationnel. À l'étape de l'attention, il est demandé à l'élève d'évoquer l'objet perçu ; à celle de la réflexion, il est question « à partir d'une donnée, concrète ou abstraite, proposée, posant un problème, de faire retour à une loi, à une règle pour apporter la solution à la donnée présentée »[1].

Le troisième est le geste de *mémoire* par lequel le message est rendu disponible pour l'avenir. La rétention n'a pas de raison d'être si elle n'est pas accompagnée de l'imaginaire de l'avenir. C'est-à-dire qu'on mémorise quelque chose parce qu'on compte l'utiliser plus tard. Et on imagine les circonstances dans lesquelles ce que nous sommes en train d'apprendre devra être restitué. Par exemple, j'apprends une fable et je me vois déjà en train de la réciter devant toute la classe.

Le concept de projet est central dans la théorie de de la Garanderie. Quelle que soit la notion ou la chose à apprendre, il faut qu'elle s'inscrive dans un projet d'avenir. C'est là le premier noeud que frappe l'enseignant. Enseigner une notion afin que les élèves l'apprennent, c'est tout d'abord les rendre attentifs à cette notion, leur faire inscrire cette notion dans leur projet d'évocation pas seulement immédiate mais surtout à long terme. Enseigner une règle de grammaire ou un épisode de l'histoire du Québec, c'est avant tout amener les élèves à y être attentifs pour la composition ou l'examen du lendemain, mais aussi pour toutes les compositions futures ou pour découvrir qui ils sont.

Revenons à notre exemple : si j'apprends le numéro de téléphone de quelqu'un, c'est parce que j'ai le projet de le retenir pour pouvoir appeler cette personne quand j'en aurai envie. Sinon, je ne ferais pas cet effort.

Profils pédagogiques

La personne qui apprend bien a acquis de bonnes habitudes évocatives. « Un être humain qui acquiert des connaissances les acquiert dans la mesure où il évoque les perceptions et, pour évoquer les perceptions, le sujet doit les mettre dans sa tête soit en disant des mots, soit en s'en faisant une image visuelle »[2].

Chaque individu a une modalité sensorielle préférentielle. Que l'objet à apprendre ait été perçu visuellement ou auditivement, c'est sur le plan de l'évocation que se manifeste la modalité sensorielle préférentielle. De la Garanderie l'appelle : « langue maternelle pédagogique ». Une personne visuelle évoquera des images visuelles, même si l'objet a été perçu auditivement. Par exemple, l'apprentissage d'une chanson de Félix Leclerc. La personne transformera en images visuelles le contenu de la chanson, elle verra « le petit bonheur » en pleurs sur le bord d'un fossé. Quand elle chantera, elle mettra des paroles sur des images. À l'inverse, une personne auditive évoquera des sons et des mots, même si l'objet a été perçu visuellement. Par exemple, l'apprentissage d'un tableau de Van Gogh. La personne transformera en images auditives le tableau, elle se dira : « il y a un vase dans lequel il y a des tournesols, ils sont bien jaunes ». Quand elle se le rappellera, les mots l'aideront à reconstituer l'image visuelle.

Une personne qui n'éprouve pas de problème d'apprentissage est donc une personne qui est capable

d'évoquer l'objet à apprendre en images conformes à sa modalité sensorielle préférentielle et à greffer ensuite l'autre modalité sensorielle. Les difficultés surgissent quand une personne n'arrive pas à se créer des images mentales. Ou encore, quand elle n'utilise pas sa langue maternelle pédagogique. Par exemple, un élève visuel qui apprend l'orthographe d'un mot ratera son coup s'il veut l'apprendre par épellation ; pour réussir, il lui faut enregistrer ce mot visuellement : le voir dans sa tête. Au moment de la dictée, il fera resurgir l'image du mot écrit et il la copiera. Par contre, l'élève auditif ratera son coup s'il regarde le mot à plusieurs reprises sans se faire de commentaire. L'épellation est recommandée pour lui. Au moment de la dictée, il fera resurgir la chaîne sonore des lettres qui composent le mot.

Une autre difficulté provient de l'incapacité de certains élèves à greffer la langue pédagogique qui n'est pas la leur sur leur langue maternelle. Ainsi, un élève visuel qui apprend une fable de la Fontaine. Il se fera mentalement le film du contenu de celle-ci : il verra une belle jeune fille en mini-jupe qui porte sur sa tête un pot à lait Au moment de la récitation, il racontera le film mais en ses mots à lui ou pire, aucun mot ne viendra. Adieu la belle note ! Que dire de l'élève auditif qui se retrouvera devant des arbres à identifier dans son cours de sciences de la nature, s'il a appris les caractéristiques de chacun d'eux verbalement, sans jamais traduire les mots en images !

Un dernier type de difficulté est celui de l'élève qui est victime de ses évocations. Toute perception est pour lui l'occasion d'une émotion ; dès lors, toute évocation est de type émotionnel.

Le rôle de l'enseignant est de découvrir la langue maternelle pédagogique de chacun de ses élèves de façon à pouvoir intervenir auprès de chacun d'eux adéquatement. Certes, il devra avoir le souci de présenter une même notion de façon visuelle par un dessin, un schéma, une carte sémantique, etc. et de façon auditive en écrivant en mots une règle, un plan, etc. pour rejoindre toute sa classe. Mais il devra aussi encourager ses élèves à se faire des images mentales, à se donner le projet de redire (pour les auditifs) ou de revoir (pour les visuels) ce qu'il leur enseigne. Une fois la notion présentée, il faut donner du temps aux élèves pour qu'ils évoquent. C'est une étape que bien peu d'enseignants réalisent. Cela exige un temps d'arrêt pendant lequel chaque élève fait un travail mental actif en enregistrant la notion puis en l'évoquant. Ensuite viendra la période des questions de vérification ou des exercices de consolidation.

Dialogue pédagogique et prise de conscience

Dans ses dialogues avec les jeunes, Antoine de la Garanderie a été fort surpris de constater que bien des élèves qui réussissent n'ont pas conscience de ce qui se passe dans leur tête quand ils apprennent. Les élèves et enseignants interrogés n'ont vraiment pris conscience de leurs méthodes personnelles de travail que parce que l'auteur les y a sollicités. C'est là un des buts du dialogue pédagogique : découvrir le fonctionnement cognitif d'un élève dans le cas d'un apprentissage réussi. Un autre but est de saisir le fonctionnement de ce même élève dans un cas d'échec. Il s'agit ensuite de faire prendre conscience à l'élève de ce qui se passe dans sa tête quand il réussit et quand il échoue, et de l'amener finalement à se rendre compte de ce qu'il devrait faire pour passer de l'échec au succès.

Amener un élève à gérer mentalement ses apprentissages, c'est l'amener à découvrir son profil pédagogique et à prendre des habitudes évocatives conformes à ce profil.

Ainsi, Chantal[3], élève de 2ème secondaire, avait, entre autres, des difficultés en histoire. Suite à l'évaluation de son profil pédagogique, elle est apparue comme étant visuelle. Elle semble avoir des évocations, mais elle ne les gère pas. Pour étudier une leçon d'histoire, elle la lit à plusieurs reprises en se la répétant intérieurement. Elle trouve cela très fastidieux. C'est de toute évidence une méthode qui ne lui convient pas. Suggestion lui est faite de lire une partie de sa leçon et de se faire des images. Elle évoque ensuite ces images et retrouve le discours qui les accompagne. L'intervenante lui conseille de poursuivre ainsi. Une semaine plus tard, sa leçon d'histoire a été bien mémorisée. Chantal explique qu'elle procède maintenant en voyant son texte en images et que cela l'aide énormément. Elle retrouve les mots ensuite. Elle a donc pris conscience de moyens facilitant son étude. Son rendement en histoire s'est grandement amélioré au bout de quelques semaines. Chantal a aussi développé une curiosité face à la découverte de ses ressources personnelles et a cru en la possibilité de les exploiter. La prise de conscience de ses gestes mentaux a été pour elle une révélation. Elle a été capable de transférer à d'autres matières scolaires sa nouvelle façon d'apprendre l'histoire.

La clé de la réussite scolaire

« Tous les élèves peuvent réussir » affirme Geneviève Cattan, disciple d' Antoine de la Garanderie. Il faut pour cela amener chacun d'eux à se créer des images mentales, visuelles ou auditives selon le style d'apprentissage de chacun, et à les gérer. Il faut donner le temps aux élèves d'in-

térioriser ces images mentales, de les construire avec l'intention de s'en servir ultérieurement.

En tant qu'enseignant, il convient de connaître son propre style d'apprentissage car on a tendance à enseigner selon son style. Ce faisant, on rejoint les élèves qui sont comme nous. Et pendant ce temps, les autres ne suivent pas. Pensons à eux et présentons les notions à enseigner selon les deux modalités sensorielles. La pédagogie de la gestion mentale exige d'être constamment à l'écoute de chaque élève. Questionnons les élèves sur ce qui se passe dans leur tête quand ils apprennent ou quand ils n'apprennent pas, demandons-leur si une suggestion fonctionne ou non. Ce qui marche avec l'un ne marche pas nécessairement avec l'autre. J'ai pour exemple l'apprentissage de l'orthographe d'un mot nouveau. L'enseignante a dit aux élèves : « Regarde le mot, mets-le dans ta tête, ferme les yeux pour le revoir ». Certains élèves ont dit qu'en fermant les yeux, ils ne voyaient plus rien ; fermer les yeux, c'est comme fermer la lumière, éteindre la télévision, alors que pour d'autres, ça fonctionnait très bien. Aux premiers, l'enseignante leur a dit de fixer un pan de mur de la classe, de le prendre pour écran et d'y projeter ce qu'ils voyaient dans leur tête. Ce qui était une excellente solution pour eux.

Pour Antoine de la Garanderie, il n'y a pas de cancres. Il n'y a que des élèves qui ne savent pas comment apprendre, qui n'ont pas de méthode de travail. Dialoguons avec eux, faisons-leur découvrir ce qui se passe dans leur tête, suggérons-leur des moyens de faire autrement. L'échec scolaire s'en trouverait de beaucoup diminué.

Notes

1. de la Garanderie, Antoine, *Pédagogie des moyens d'apprendre*, Paris, Centurion, 1982, p. 48.

2. « La gestion mentale ou Antoine de la Garanderie », propos recueillis par Madeleine Blais et Marthe Van Neste, *Vie pédagogique*, 70, 1991, p. 12.

3. Cet exemple est extrait du rapport de maîtrise de Isabelle Doucet « Enseignement des gestes mentaux pédagogiques à trois adolescentes en difficulté d'apprentissage », Université de Montréal, faculté des sciences de l'éducation, août 1991.

4. Le livre d'Antoine de la Garanderie *Les profils pédagogiques*, Paris, Centurion, 1980, a également servi de référence.

Règle à enseigner : L'accord du verbe à la troisième personne du pluriel

Pour les visuels

ils ..... *ent* →

Exemples : ils jou *ent*

ils chant *ent*

les enfants saut *ent*

Pour les auditifs

À la troisième personne du pluriel, le verbe se termine par e-n-t.

Exemples : les enfants sautent (e-n-t)
Ils (au pluriel) jouent (e-n-t)